

**Question écrite**

**No. 3251**

Produits phytosanitaires et leurs métabolites dans nos cours d'eau et eaux souterraines – point de situation

Une étude de l'Eawag publiée en avril 2019 montre une fois de plus que les cours d'eau dans les bassins versants exploités par l'agriculture sont fortement pollués par des produits phytosanitaires (PPh).

Les concentrations de certaines substances dans les petits ruisseaux sont pendant plusieurs mois par an si élevées qu'elles représentent un risque d'atteinte chronique voire mortelle pour les organismes aquatiques. Notre eau potable, souvent issue des eaux souterraines, est également concernée.

La campagne de mesures conjointement menée par la Confédération et les cantons (NAQUA) montre que les résidus de PPh nuisent durablement à la qualité des eaux souterraines. Le nombre de points de mesure où des substances actives de PPh ou des produits issus de leur dégradation — appelés métabolites — ont été décelés dans les eaux souterraines dépasse largement les 50%.

Comme les eaux souterraines restent longtemps dans le sous-sol et que les substances de synthèse ne s'y décomposent pratiquement pas, les substances problématiques ne sont guère éliminées. C'est pourquoi l'ordonnance sur la protection des eaux stipule que les eaux souterraines ne doivent pas contenir de substances de synthèse persistantes. Pourtant, avec près de 100 substances, la palette de substances étrangères présentes dans les eaux souterraines est aujourd'hui énorme.

**Les études et les chiffres le confirment le problème est de taille. C'est pourquoi nous demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :**

1. Les analyses effectuées dans le cadre de l'étude de l'Eawag couvraient différents sites et cours d'eau. Les résultats de cette étude sont-ils représentatifs de l'état des petits cours d'eau dans notre canton ?
2. Quels captages d'eau potable du canton sont contaminés par des produits phytosanitaires ou des métabolites ?  
Sur la base des résultats de la campagne de mesures NAQUA, quels captages d'eau potable du canton peuvent potentiellement être menacés par des produits phytosanitaires ou des métabolites ?

3. Quels produits phytosanitaires et quels métabolites se trouvent dans nos eaux souterraines, notre eau potable et les cours d'eau de notre canton, en quelle quantité et quelle est leur provenance ?
4. A quels endroits (points de mesure) les eaux souterraines, l'eau potable et les eaux de surface font l'objet de mesure ? Depuis quand et à quels intervalles de telles mesures sont-elles effectuées ?
5. Quels produits phytosanitaires et quels métabolites sont habituellement recherchés dans les cours d'eau ainsi que dans les eaux souterraines et l'eau potable du canton ?
6. Connaît-on tous les métabolites (de PPh) qui sont problématiques d'un point de vue écotoxicologique et/ou toxicologique ?

Delémont, le 10 décembre 2019

Pour le **PCSI-JURA**

  
Géraldine Beuchat

  
  




  
  
